

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 28 NOVEMBRE 2022

Objet : **LAB01 : DEMANDE DE RENOUELEMENT D'ADHESION**

Membres élus présents : MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – MME DOITRAND-BERTHOLON – MM. DUCLOS-COLAS – DUMAS – FONTENAT – FRATTA – GALLET – MME JACOTY – MM. JOUSSEAU – LUGAND – MME MAULET – M. MONNET – MME PREVALET – MM. TOURNIER – VERNE – VIALON

Membres associés présents : MM. DAVID – DE LOYNES D'ESTREES – MAITRE – MULLER – PIDOU - PIERROT

*Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire*

Par mail du 28 septembre 2022, l'Association LAB01 a sollicité la CCI pour renouveler son adhésion pour la période 2022/2023.

Pour rappel, la CCI de l'Ain a soutenu le Fablab dès l'origine et adhère à l'association en tant que membre fondateur depuis son ouverture en 2016. Le montant de l'adhésion annuelle est de 2 000 €.

Lors du Bureau du 4 octobre 2021, il a été proposé à l'Assemblée Générale le renouvellement de l'adhésion de la Chambre à l'Association LAB01 pour la période 2021/2022 tout en laissant le soin à la future équipe du prochain mandat de mener une réflexion globale sur le sens et la forme de l'engagement de la CCI dans les tiers lieux.

Malgré le contexte, l'Association LAB01 a pu maintenir son nombre d'adhérents à 225, dont 76% sont constitués d'entreprises et d'institutions, mais son objectif de développement à 300 adhérents n'a pas pu être atteint. La composition des adhérents, si elle est majoritairement professionnelle, reste très variée et représentative d'un tiers-lieu. La mobilisation des entreprises reste difficile, en revanche, les salariés des entreprises adhérentes se mobilisent de plus en plus, ce qui était notamment l'un des objectifs des membres fondateurs.

Concernant les activités menées en partenariat avec la CCI, les faits saillants sont les "Rencontres du Numérique Responsable" et un atelier sur le développement à l'international, avec une présentation des opportunités d'affaires dans le cadre du réseau Enterprise Europe Network.

D'un point de vue budgétaire, l'Association LAB01 fonctionne avec un budget hors projets spécifiques d'un peu plus de 100 k€. Elle souligne que l'effet levier de la cotisation de la CCI de l'Ain, qui représente 9% des ressources associatives, reste indispensable pour lui permettre de continuer à développer ses activités.

Dans le contexte actuel de la transition écologique et énergétique et face aux enjeux posés par la dynamique de relocalisation industrielle, l'action de la CCI doit favoriser l'accès aux entreprises de l'Ain à toutes les initiatives qui pourront leur permettre de développer des modes de production plus durables.

Compte tenu de l'action de l'Association LAB01 en matière d'innovation et de créativité, de promotion des outils de l'Industrie du Futur et des nouveaux modes de collaboration, mais aussi du rôle que peuvent jouer les tiers-lieux dans le développement et l'attractivité des territoires, le maintien du soutien financier et technique de la CCI peut garder du sens.

Sur la base des éléments fournis par l'Association LAB01, et sur proposition du Bureau, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord pour le renouvellement de l'adhésion de la Chambre à l'association LAB01 pour la période 2022/2023 à hauteur de 2 000 €.

PF	FB
	

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 28 NOVEMBRE 2022**

Objet : **LAB01 : DEMANDE DE RENOUELEMENT D'ADHESION**

---

**L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire, donne son accord pour le renouvellement de l'adhésion de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain à l'Association LAB01 pour la période 2022/2023 à hauteur de de 2 000 €.**


La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	34
- Nombre de Membres présents .....	18
- Nombre de voix pour .....	18
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,



Frédéric BORTOT  
Secrétaire



Patrice FONTENAT  
Président